

CONVENTIONS

COLLECTIVES

NUMÉRIQUES

Esthétique-cosmétique et enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'esthétique et de la parfumerie

Étendue

IDCC : 3032

Brochure n° 3123

Sommaire

Liste chronologique des textes	6
Signataires	10

Texte de base

Clauses générales	11
Préambule	11
Article 1 ^{er} Champ d'application professionnel et territorial	11
Article 2 Adhésion	12
Article 3 Durée et clauses de révision et de dénonciation	12
Article 4 Publicité et extension de la convention	13
Article 5 Commissions	13
Article 6 Droit syndical	18
Article 7.1 Contrat de travail	21
Article 7.2 Hygiène, santé et sécurité au travail	23
Article 8 Rupture du contrat de travail	29
Article 9 Départ à la retraite	31
Article 10 Durée du travail. Organisation du temps de travail	31
Article 11 Rémunérations. Classifications	40
Article 12 Maladie. Maternité. Accident	57
Article 13 Égalité professionnelle hommes-femmes	59
Article 14 Formation professionnelle continue	62

Annexes

Annexe I. CQP « Maquilleur conseil animateur »	77
Annexe II. CQP « Spa praticien »	86
Annexe III. CQP « Spa manager »	108
Annexe IV. CQP « Styliste ongulaire »	127

Formation professionnelle

Accord du 30 novembre 2018 relatif à la désignation de l'opérateur de compétences (Opco)	147
Accord professionnel du 27 février 2019 relatif à l'Opco des entreprises de proximité	149
Avenant n° 1 du 27 février 2019 à l'accord du 30 novembre 2018 relatif à la désignation de l'opérateur de compétences (Opco) des entreprises de proximité « secteur 10 »)	176
Avenant n° 26 du 14 mai 2020 relatif à la formation professionnelle continue (contribution conventionnelle)	178
Accord n° 4 du 14 février 2024 relatif au dispositif de reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A)	180

Frais de santé

Accord du 7 octobre 2015 relatif à la généralisation de la couverture frais de santé	199
---	-----

Intéressement et épargne

Accord du 30 novembre 2018 relatif à la création d'un plan d'épargne interentreprises (PEI), d'un plan d'épargne retraite collectif interentreprises (PERCOI) et d'un accord d'intéressement	217
---	-----

Prévoyance

Accord du 16 mars 2009 relatif à la prévoyance	252
---	-----

Salaires et classifications

Avenant n° 17 du 17 avril 2018 relatif à la classification des emplois	263
Avenant n° 23 du 11 juillet 2019 relatif à la modification du point 6 de l'article 11 « Classifications et définitions des emplois »	266
Avenant n° 24 du 11 juillet 2019 relatif à la création d'un coefficient dans la grille des salaires	269
Avenant n° 33 du 14 juin 2022	271
Avenant n° 34 du 31 mai 2023	274
Avenant n° 38 du 17 septembre 2024	277
Avenant n° 39 du 17 septembre 2024 relatif à la définition des salariés assimilés cadres au sens de l'APEC	280

Liste chronologique des textes

Textes antérieurs :

- Accord « Prévoyance » du 16 mars 2009 (arrêté d'extension du 25 mai 2010) ;
- Avenant n° 1 « Prévoyance » du 14 octobre 2009 (arrêté d'extension du 16 mars 2009) ;
- Accord « Salaires » du 28 octobre 2009 (arrêté d'extension du 25 mai 2010) ;
- Accord « Durée du travail » du 28 janvier 2010 ;
- Accord « Salaires » du 27 octobre 2010 ;
- Accord « Salaires » du 12 mai 2011 (arrêté d'extension du 30 mai 2012).

Texte de base du 24 juin 2011 (arrêté d'extension du 30 mai 2012),

Modifié et complété par :

- Avenant n° 1 « Durée du travail » du 28 juin 2011 à l'accord du 28 janvier 2010 ;
- Avenant n° 1 « Prévoyance » du 14 octobre 2011 à l'accord du 16 mars 2009 ;
- Accord « OPCA » du 8 décembre 2011 (arrêté d'extension du 30 octobre 2012) ;
- Avenant n° 1 « Styliste onguilaire » du 8 décembre 2011 (arrêté d'extension du 5 juillet 2012) ;
- Accord « Salaires » du 24 janvier 2012 (arrêté d'extension du 7 août 2012) ;
- Accord « Salaires » du 19 septembre 2012 (arrêté d'extension du 21 janvier 2013) ;
- Avenant n° 2 « Négociation collective » du 19 septembre 2012 ;
- Avenant n° 1 « Classification des emplois » du 18 octobre 2012 (arrêté d'extension du 26 avril 2013) ;

- Avenant « Modification de l'article 14 » du 6 décembre 2012 (*arrêté d'extension du 18 juillet 2013*) ;
- Avenant « Modification de l'article 1^{er} » du 6 décembre 2012 ;
- Avenant n° 1 « Salaires » du 27 juin 2013 à l'accord du 19 septembre 2012 (*arrêté d'extension du 20 janvier 2014*) ;
- Avenant n° 3 « Champ d'application » du 27 juin 2013 (*arrêté d'extension du 20 janvier 2014*) ;
- Avenant n° 4 « Négociation collective » du 27 juin 2013 (*arrêté d'extension du 20 janvier 2014*) ;
- Avenant n° 5 « Salaires » du 14 novembre 2013 (*arrêté d'extension du 18 mars 2014*) ;
- Avenant n° 6 « Modification de l'article 12 » du 13 février 2014 (*arrêté d'extension du 2 avril 2021*) ;
- Accord « Modification de l'article 10 » du 11 septembre 2014 (*arrêté d'extension du 2 juillet 2015*) ;
- Avenant n° 7 « Désignation de l'organisme collecteur du paritarisme » du 11 septembre 2014 ;
- Avenant n° 8 « Prévoyance » du 11 septembre 2014 à l'accord du 16 mars 2009 (*arrêté d'extension du 18 juin 2015*) ;
- Avenant n° 9 « Salaires » du 29 janvier 2015 (*arrêté d'extension du 18 juin 2015*) ;
- Accord « Frais de santé » du 7 octobre 2015 (*arrêté d'extension du 21 décembre 2015*) ;
- Avenant n° 11 « Congés exceptionnels » du 11 décembre 2015 (*arrêté d'extension du 12 juin 2017*) ;
- Avenant n° 12 « Modification de l'article 14 de la convention » du 10 novembre 2016 (*arrêté d'extension du 21 mars 2017*) ;
- Avenant n° 13 « Salaires » du 10 novembre 2016 (*arrêté d'extension du 21 mars 2017*) ;
- Avenant n° 14 « Modification de l'article 5 de la convention » du 2 février 2017 (*arrêté d'extension du 28 novembre 2017*) ;
- Avenant n° 15 « Modification du point 7.9 de l'article 14 sur la formation professionnelle et de l'article 11 sur les classifications et définitions des emplois » du 22 juin 2017 (*arrêté d'extension du 31 octobre 2018*) ;
- Avenant n° 16 « Salaires » au 1^{er} janvier 2018 du 6 juillet 2017 (*arrêté d'extension du 26 décembre 2017*) ;
- Avenant n° 17 « Classification des emplois » du 17 avril 2018 (*arrêté d'extension du 15 juillet 2019*) ;
- Avenant n° 1 « Frais de santé » du 21 juin 2018 à l'accord du 7 octobre 2015 (*arrêté d'extension du 24 juillet 2019*) ;

- **Avenant n° 18 « Salaires minima » du 5 juillet 2018** (*arrêté d'extension du 8 février 2019*) ;
- **Avenant n° 18 « Salaires » du 5 juillet 2018** (*arrêté d'extension du 8 février 2019*) ;
- **Avenant n° 19 « Régime de prévoyance » du 25 octobre 2018 à l'accord du 16 mars 2009** (*arrêté d'extension du 23 décembre 2019*) ;
- **Accord « Création PEI, PERCOI et accord d'intéressement » du 30 novembre 2018** (*arrêté d'extension du 12 février 2021*) ;
- **Accord « OPCO » du 30 novembre 2018** (*arrêté d'extension du 15 juillet 2019*) ;
- **Avenant n° 21 « Congés exceptionnels pour déménagement » du 17 janvier 2019** (*arrêté d'extension du 24 juillet 2019*) ;
- **Accord professionnel OPCO des entreprises de proximité du 27 février 2019** (*arrêté d'extension du 15 juillet 2019*) ;
- **Avenant n° 1 « OPCO des entreprises de proximité » du 27 février 2019 à l'accord du 30 novembre 2018** ;
- **Avenant n° 2 « Frais de santé » du 27 février 2019 à l'accord du 7 octobre 2015** (*arrêté d'extension du 23 décembre 2019*) ;
- **Avenant n° 22 « Financement du dialogue social » du 27 février 2019** (*arrêté d'extension du 5 février 2020*) ;
- **Avenant n° 23 « Modification du point 6 de l'article 11 sur les classifications et définitions des emplois » du 11 juillet 2019** (*arrêté d'extension du 10 juillet 2020*) ;
- **Avenant n° 24 « Création d'un coefficient » du 11 juillet 2019** (*arrêté d'extension du 1^{er} avril 2020*) ;
- **Avenant n° 25 « Classification des emplois du personnel des services administratifs et des services généraux » du 16 octobre 2019** (*arrêté d'extension du 6 novembre 2020*) ;
- **Avenant n° 3 « Frais de santé » du 16 octobre 2019 à l'accord du 7 octobre 2015** (*arrêté d'extension du 6 novembre 2020*) ;
- **Avenant n° 4 « Frais de santé » du 26 novembre 2019 à l'accord du 7 octobre 2015** (*arrêté d'extension du 6 novembre 2020*) ;
- **Avenant n° 26 « Contribution à la formation » du 14 mai 2020** (*arrêté d'extension du 18 décembre 2020*) ;
- **Avenant n° 27 « Salaires » du 22 octobre 2020** (*arrêté d'extension du 10 mai 2021*) ;
- **Avenant n° 30 « Salaires et classifications » du 7 décembre 2021** (*arrêté d'extension du 23 février 2022*) ;
- **Avenant n° 31 « Rupture du contrat de travail » du 14 avril 2022** (*arrêté d'extension du 14 décembre 2022*) ;
- **Avenant n° 32 « Congés exceptionnels et autorisation d'absence » du 14 avril 2022** (*arrêté d'extension du 23 septembre 2022*) ;

- **Avenant n° 33 « Salaires et classifications » du 14 juin 2022** *(arrêté d'extension du 5 octobre 2022) ;*
- **Avenant n° 34 « Salaires et classifications » du 31 mai 2023** *(arrêté d'extension du 9 août 2023) ;*
- **Accord n° 4 « Reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A) du 14 février 2024** *(arrêté d'extension du 28 juin 2024) ;*
- **Avenant n° 35 « Rupture du contrat de travail » du 14 février 2024** *(arrêté d'extension du 24 septembre 2024) ;*
- **Avenant n° 36 « Hygiène, santé et sécurité au travail » du 14 février 2024** *(arrêté d'extension du 24 septembre 2024) ;*
- **Avenant n° 37 « Organisme collecteur du paritarisme » du 14 février 2024** *(arrêté d'extension du 28 juin 2024) ;*
- **Avenant n° 5 « Frais de santé » du 6 juin 2024 à l'accord du 7 octobre 2015** *(arrêté d'extension du 25 septembre 2024) ;*
- **Avenant n° 38 « Salaires minima au 1^{er} janvier 2025 » du 17 septembre 2024** *(arrêté d'extension du 11 décembre 2024) ;*
- **Avenant n° 39 « Organisme collecteur du paritarisme » du 17 septembre 2024** *(arrêté d'extension du 10 décembre 2024).*

Signataires

Organisations patronales :

- Confédération nationale artisanale des instituts de beauté (CNAIB) ;
- Fédération internationale des écoles professionnelles de la parfumerie et de l'esthétique cosmétique (FIEPPEC) ;
- Union nationale des instituts de beauté (UNIB).

Syndicats de salariés :

- Fédération nationale de l'encadrement du commerce et des services (FNECS) CFE-CGC ;
- Fédération des services CFDT ;
- Fédération du commerce, services et force de vente CFTC ;
- Syndicat général FO des services de la coiffure et de l'esthétique.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PREMIER
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° 3123

ISSN 0767-4538

Prix TTC : 7,99 €

ISBN 978-2-11-174176-8